



## Déclaration préalable CTSD du 4 septembre 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Hier, dans l'édition de La Montagne du lundi 3 septembre, on découvrait un article sur la rentrée des classes en Creuse dans lequel vous affirmiez que la « *rentrée va bien se dérouler en Creuse* » et que « *nous aurons bien un professeur devant chaque classe dans le premier degré ce lundi* ». Phrases qui laissent penser que vous en doutiez et que vous aviez besoin de l'énoncer comme pour vous rassurer ...

Cependant, un état des lieux rapide des conditions de rentrée nous permet de démentir aisément vos propos relatés dans la presse.

Non, monsieur l'Inspecteur d'Académie, il n'y a pas eu de « *professeur devant chaque classe dans le premier degré ce lundi* » ! Ainsi, à l'IME de Felletin, il manquait un enseignant comme à la classe relais au collège Marouzeau de Guéret. Vous êtes certainement mieux informé que nous des autres situations similaires.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, si pour vous, avoir un enseignant dans chaque classe le jour de la rentrée vous suffit pour annoncer que « *la rentrée va bien se dérouler en Creuse* », la FSU ne partage pas le même optimisme que vous ni la même ambition : **assurer la présence d'un enseignant dans chaque classe du département est une condition nécessaire mais pas suffisante pour assurer la réussite de tous les élèves.**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, pour la FSU 23, on ne peut se satisfaire des conditions dans lesquelles s'est préparée cette rentrée.

Trop de dysfonctionnements sont à déplorer :

- à Flayat, un collègue qui avait commencé à préparer sa rentrée après que l'administration lui ait annoncé son affectation et a été dans un deuxième temps déplacé ! Par ricochet, un autre collègue a donc appris 3 jours avant sa rentrée qu'elle assurerait cette direction.
- à la Souterraine, une stagiaire a appris le jour de la pré-rentrée par un directeur d'école qu'un de ses 2 supports de stage avait changé en juillet sans qu'elle en soit avertie,
- à Guéret, un collègue a appris son emploi du temps le vendredi de la pré-rentrée, ce n'est certainement pas la seule,
- nombre de personnels AESH ont été appelés à se rendre dans les écoles dans lesquelles ils devraient travailler cette année, alors qu'ils n'ont jamais eu d'information formelle, ni signé de contrat ! A cela s'ajoutent, en conséquence d'une réduction du volume d'emploi des accompagnants, plusieurs dizaines d'élèves en situation de handicap qui n'ont pas été accompagnés en cette rentrée.

Ces dysfonctionnements sont accentués par le recours massif à des personnels contractuels et par le turn over organisé des personnels administratifs comme d'encadrement.

Au-delà de ces dysfonctionnements inacceptables, nous nous interrogeons sur les conditions d'enseignement des professeurs des écoles et de scolarisation des élèves bien au-delà du seul jour de la rentrée. Nous nous interrogeons tout particulièrement sur les moyens effectivement alloués au département.

En effet, en juillet, 25 postes étaient vacants faute d'enseignants disponibles dans le département. Ces postes sont aujourd'hui compensés partiellement par le recrutement à la hâte d'agents contractuels à qui vous confiez une classe alors qu'ils n'ont eu ni la formation nécessaire et suffisante, ni le temps de préparation indispensable à la prise en responsabilité d'une classe.

A ce nombre important de postes vacants s'ajoutent deux démissions et un licenciement qui ont eu lieu durant l'été. Outre le fait que cela interroge sur les conditions d'entrée dans le métier des stagiaires, cela accentue mécaniquement la crise : 2 ETP supplémentaires sont donc à pourvoir.

Aussi, vous estimez et affirmez dans la presse que la baisse d'effectif en cette rentrée sera moindre que prévue de près de 100 élèves. Ce nombre d'élèves, présents dans les écoles mais non prévus par vos services, correspond à 5 ETP avec le taux d'encadrement creusois.

Vous prétendez pourtant que le fameux Contrôle National des Emplois est à l'équilibre, c'est-à-dire que nous avons un nombre suffisant de personnels pour occuper les postes alloués au département... Comment expliquez-vous cette situation inédite ?

Tous ces éléments nous conduisent à douter sérieusement de la capacité du département à assurer tout au long de l'année la présence quotidienne d'un enseignant dans chaque classe du département. Comment assurer le remplacement des enseignants absents ? Comment assurer la nécessaire formation initiale et continue des personnels ?

La FSU 23 craint qu'encore une fois, l'Administration compte sur l'engagement et le surinvestissement des professeurs des écoles pour compenser le manque de moyens et d'ambition de l'Education Nationale en Creuse.

La FSU 23 espère que ce CTSD sera l'occasion d'obtenir des réponses à ces légitimes interrogations et inquiétudes.